Optimiser sa communication numérique avec l'Intelligence Artificielle

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Cette formation aborde les spécificités de la communication publique sur les réseaux sociaux, à partir d'exemples de mairies, et montre comment l'IA peut faciliter l'information, l'engagement citoyen et la valorisation du territoire.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Comprendre les enjeux des réseaux sociaux pour une collectivité et identifier les plateformes les plus adaptées à leurs besoins.
- Créer du contenu engageant en utilisant des outils d'intelligence artificielle pour gagner du temps tout en gardant une approche humaine et locale.
- Automatiser les tâches répétitives (réponses aux citoyens, planification de posts) pour se concentrer sur l'essentiel : le dialogue avec les habitants.
- Analyser les performances de leur communication digitale et ajuster leur stratégie en fonction des retours citoyens

Description / Contenu

Matin : Stratégie et Création de Contenu avec l'IA

Introduction : Pourquoi et comment communiquer en tant que collectivité ? Nous aborderons les spécificités de la communication publique sur les réseaux sociaux : informer, engager et valoriser le territoire. À travers des exemples concrets de mairies performantes, nous verrons comment une communication digitale bien menée renforce la transparence et la proximité avec les citoyens. L'intelligence artificielle sera présentée comme un outil pour simplifier ces processus sans perdre en authenticité.

Atelier 1 : Choisir ses réseaux et définir sa ligne éditoriale Les participants identifieront les plateformes les plus adaptées à leurs objectifs (Facebook pour l'information locale, Instagram pour la valorisation du territoire, etc.). Nous construirons ensemble une ligne éditoriale simple, équilibrée entre information pratique, vie locale et participation citoyenne. Chaque participant repartira avec une ébauche de calendrier de publication sur un mois.

Atelier 2 : Créer du contenu rapidement avec l'IA Nous explorerons des outils d'intelligence artificielle pour générer des idées de posts, rédiger des textes ou créer des visuels en quelques clics. Les participants testeront en direct la création d'une image avec DALL·E / CANVA IA ou Nano Banana et la rédaction d'un post avec LLM (ChatGPT ou MISTRAL). L'accent sera mis sur l'adaptation de ces outils aux besoins spécifiques des collectivités (ex : annoncer un événement, expliquer une démarche administrative).

Après-midi : Interaction, Visibilité et Analyse

Atelier 3 : Planifier et automatiser sa communication Nous verrons comment utiliser des outils gratuits pour programmer ses publications à l'avance et libérer du temps. Les participants apprendront aussi à configurer des réponses automatiques aux questions fréquentes (horaires, démarches), tout en gardant une touche personnelle pour les échanges plus complexes.

Atelier 4 : Booster sa visibilité et gérer les interactions Comment toucher plus d'habitants sans budget publicitaire ? Nous aborderons les bonnes pratiques pour optimiser ses posts (hashtags locaux, géolocalisation) et engager la communauté (sondages, questions, stories interactives). Un focus sera fait sur la gestion des commentaires, y compris les critiques, avec des exemples de réponses adaptées.

Atelier 5 : Mesurer son impact et ajuster sa stratégie Les participants découvriront comment utiliser les outils d'analyse intégrés aux réseaux sociaux (Meta Insights, YouTube Analytics) pour suivre l'engagement des citoyens. Nous interpréterons ensemble des données réelles et définirons des actions d'amélioration concrètes.

Clôture : Plan d'action individuel et ressources Chaque participant formalisera un plan d'action personnalisé avec 3 actions prioritaires à mettre en place dès le lendemain. Nous partagerons également une boîte à outils (modèles de posts, glossaire, liens utiles) et créerons un espace d'échange pour continuer à progresser après la formation.

Informations sur l'admission

Formations sur calendrier :
Pour une inscription financée par le budget formation des élu.e.s de votre collectivité, vous pouvez vous pré-inscrire en vous connectant au site internet ou vous inscrire directement en nous retournant le bulletin d'inscription complété, cacheté et signé par la mairie. Vous pouvez télécharger le bulletin ici : https://www.aric.asso.fr/se-former/
Pour une inscription financée par vos droits DIFe, gérés par la Caisse des dépôts et consignations, rendez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr et effectuer la démarche d'inscription en ligne à la session qui vous intéresse au plus tard 11 jours avant la date de la formation..

Pour une formation organisée sur votre territoire :
Elle sera financée par le budget formation des élu.e.s de votre collectivité.

Retrouvez tous nos tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur notre page dédiée :
https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation
Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Cette formation ne délivre pas de certification ou de diplôme.
Une attestation de présence vous sera remise à la fin de la session.
Démonstrations en direct des outils (IA, réseaux sociaux).
Ateliers pratiques en sous-groupes .
Études de cas basées sur des exemples de collectivités similaires.
Support visuel (slides, vidéos courtes) et fiche mémo remise en fin de journée.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie…).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et

moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.
Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

LE MER Yvonig
Formateur indépendant, spécialiste des usages professionnels d'internet et des réseaux sociaux, de la veille et des usages collaboratifs du Web. Yvonig Le Mer a été pendant 10 ans animateur de réseaux sociaux et professionnels dans différentes structures. Il est titulaire d'un DESS Marketing, communication et culture. Aujourd'hui, il accompagne les élu.e.s des communes et des intercommunalités afin de mieux connaître et communiquer sur les réseaux sociaux. Il leur propose d'en faire un véritable outil d'échanges et de co-construction citoyenne, sans tabous mais avec des garde-fous.